

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2019

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-neuf, le TREIZE FEVRIER, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 7 Février 2019 et par affichage du 7 Février 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Christian LAGIER , 1 ^{er} Vice-Président et Maire de Piscop.
présents..... 43	
procurations..... 14	
absents 4	
Suffrage exprimé ... 57	

Etaient présents :

• Andilly :	/
• Attainville :	Odette LOZAÏC,
• Bouffémont :	Michel LACOUX,
• Deuil-la Barre :	Muriel SCOLAN, Dominique PETITPAS, Gérard DELATTRE, Bertrand DUFOYER, Fabrice RIZZOLI,
• Domont :	Frédéric BOURDIN, Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
• Enghien-Les-Bains :	Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
• Ezanville :	Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN, Pierre GREGOIRE,
• Groslay :	Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
• Margency :	Christian RENAULT,
• Moisselles :	/
• Montignon :	Alain GOUJON,
• Montmagny :	Patrick FLOQUET, François ROSE (à partir du rapport n° 12), Luc-Eric KRIEF,
• Montmorency :	Michèle BERTHY, Thierry OLIVIER, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, Marie MOREELS,
• Piscop :	Christian LAGIER,
• Saint-Brice-sous-Forêt :	William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
• Saint-Gratien :	Julien BACHARD, Didier LOGEROT, Karine BERTHIER, Anne BERNARDIN, Natacha VIVIEN,
• Saint-Prix :	Jean-Pierre ENJALBERT,
• Soisy-sous-Montmorency :	Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, Bania KRAWCZYK, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Daniel FARGEOT à Joël BOUTIER ; Claude ROBERT à Michel LACOUX ; Virginie FOURMOND à Bertrand DUFOYER ; Paul-Edouard BOUQUIN à Fabrice FLEURAT ; Philippe SUEUR à Muriel SCOLAN ; François HANET à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET ; Véronique RIBOUT à Odette LOZAÏC ; Fabienne PINEL à Patrick FLOQUET ; Jean-Pierre DAUX à Christian ISARD ; Alain LORAND à William DEGRYSE ; Virginie HENNEUSE à Patrick BALDASSARI ; Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à Julien BACHARD ; Gérard BOURSE à Jean-Pierre ENJALBERT ; Luc STREHAIANO à Christian LAGIER.

Absents : Michel BAUX ; Marc POIRAT ; François ROSE (aux rapports n° 1 à 11) ; François DETTON ; Jean-Claude LEVILAIN.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Madame Michelle HINGANT est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET : Demande de subvention de l'association Vallée de Montmorency Triathlon pour l'année 2019 pour l'organisation de la 16^{ème} édition du « Duathlon avenir »

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Vallée de Montmorency Triathlon (VMT), intervient sur le territoire communautaire depuis mars 2003, pour la mise en œuvre d'un évènement sportif à dimension régionale.

Premier club de sa discipline dans le Val d'Oise, VMT se distingue avec un palmarès très prometteur notamment des équipes jeunes au sein des championnats régionaux et nationaux ainsi que sur des compétitions internationales.

L'organisation de l'évènementiel sportif « Duathlon avenir » reflète le dynamisme et l'attractivité pour cette discipline, mais il incite également fortement les plus jeunes à pratiquer une activité sportive et à prendre en exemple les champions ayant un palmarès national et international.

On constate actuellement un engouement pour cette compétition sportive. Le club sportif organise une épreuve de Duathlon le dimanche 17 mars 2019 pour les jeunes de 8 à 18 ans à Soisy-sous-Montmorency.

Par courrier en date du 19 novembre 2018, le club a sollicité la communauté d'agglomération Plaine Vallée pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 1 700 €.

Le budget prévisionnel présenté par l'Association pour l'organisation de cette manifestation est estimé à 6 000 euros avec une demande de participation constante de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée à hauteur de 1 700 euros et une participation de la ville de Soisy-Sous-Montmorency à hauteur de 2 500 euros.

Ce budget est composé principalement de dépenses d'organisation (publicité, fournitures, achat de prestation, médecins, protection civile et animation).

Afin de soutenir cette manifestation sportive sur le territoire communautaire, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée a inscrit la somme de 1 500 € au budget 2019.

Il revient à présent au Conseil de communauté de bien vouloir autoriser le versement à l'Association VMT de la somme de 1 500 euros correspondant à la contribution financière de l'agglomération au « Duathlon avenir » 2019.

La commission des finances et de l'administration générale du 5 février 2019 a émis un avis favorable.

Tel est l'objet de la présente délibération.

PAR CES MOTIFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-6 ;

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du Préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

CONSIDERANT la demande de participation financière formulée par le club de Triathlon de la Vallée de Montmorency sollicitant une subvention de Plaine Vallée à hauteur de 1 700 € pour l'évènementiel sportif « Duathlon avenir »,

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20190213-DL2019-02-13_13 -DE Date de télétransmission : 20/02/2019 Date de réception préfecture : 20/02/2019
--

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Plaine Vallée contribue au soutien des actions éducatives et sportives de rayonnement communautaire,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances et de l'Administration Générale du 5 février 2019,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur RENAULT, rapporteur ;

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, et l'unanimité,

- ATTRIBUE à l'association Vallée de Montmorency Triathlon une subvention de 1 500 euros au titre de l'année 2019, dans le cadre de l'organisation de la manifestation sportive « Duathlon avenir »,
- DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de l'action soutenue sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



[Handwritten signature in blue ink]

Acte publié ou notifié le 21/02/2019.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

[Handwritten signature in black ink]
 Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20190213-DL2019-02-13_13
 -DE
 Date de télétransmission : 20/02/2019
 Date de réception préfecture : 20/02/2019

Acte à classer

DL2019-02-13_13

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-02-20T12-04-52.00 (MI215345554)

Identifiant unique de l'acte :095-200056380-20190213-DL2019-02-13_13-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Demande de subvention de l'Association Vallée de la Somme pour l'organisation de la 16ème édition du " Duathlon avenir "

Date de décision : 13/02/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations)Acte : [13_Duathlon Avenir Subv à Asso VMT 2019.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé Date 20/02/19 à 12:04 Par [SPECQ Nadege](#)

Transmis Date 20/02/19 à 12:04

Par [SPECQ Nadege](#)

Accusé de réception Date 20/02/19 à 12:12

